



Vole de chèque svp apporter moi des réponses précises

Par **Andrea75**, le **25/12/2013** à **16:49**

Bonjour, il y a 10 mois je me suis fait volé 2 cheque de la valeur de 600 €.J'ai directement effectuée une opposition puis j'ai porté plainte. Or, il y a 1 mois et demi j'ai été contacté par la personne qui a voulu les encaisser. Il s'avère que c'est ma propre fille qui les lui a envoyé. (nous vivons dans le nord tandis que la femme qui a voulu les encaisser vit dans le Sud) , il y a 10 jours j'ai rédigé un courrier dans lequel je demande au procureur (celui du Sud) de bien vouloir enlever ma plainte. Or, à ce jour je n'ai toujours pas eu de reponse . (dans le courrier je n'ai pas précisé qu'il s'agissait en fait de ma fille j'ai seulement dit que comme l'argent n'a pas été débité je ne voulais pas que cette femme ai des problèmes..) sachant que la femme na pas de casier judiciaire pensez-vous que le procureur va décider de la poursuivre ??

[fluo]merci de vos réponses[/fluo]